

Extrait du Registre des délibérations du

Centre Communal d'Action Sociale

de Mauges-sur-Loire

Délibération N°DL_2026_04_016

Séance du 27 avril 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril à 18H00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Mauges-sur-Loire s'est réuni Salle du Conseil, Place du Pavillon - Le Mesnil en Vallée à Mauges-sur-Loire sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gilles PITON, vendredi 17 avril 2026.

Étaient présents, Mesdames et Messieurs :

Gilles PITON Président, Jacques DE MAISONNEUVE Membre élu, Josseline LHOMMEAU Membre élu, Marie LE GAL Membre élu, Yvette DE BARROS Membre élu, Marie-Béatrice MORISSEAU Membre élu, Ariel YARIV Membre élu, Séverine MORINEAU Membre élu, Guillaume BODIN Membre élu, Odile BUREAU CHASSELOUP Membre nommé, Olivier DU BOUCHERON Membre nommé, René BORE Membre nommé, Jean CADEAU Membre nommé, Jeanne-Marie THUILLIER Membre nommé, François DALAINE Membre nommé, Mickaël DROUET Membre nommé, Michel AUDOUIT Membre nommé

DL 2026 04 016 - MODIFICATION DES TARIFS DES RESIDENCES POUR PERSONNES AGEES

Monsieur G. PITON, Président du CCAS, rappelle que le CCAS de Mauges-sur-Loire gère trois résidences pour personnes âgées depuis le 01/01/2025. :

- La résidence autonomie Bon accueil sur la commune déléguée de La Pommeraye
- La résidence services Saint Christophe sur la commune déléguée de La Chapelle-Saint-Florent
- La résidence Les Brains sur la commune déléguée du Mesnil-en-Vallée

Pour rappel, les tarifs ont été révisés le 09/02/2026,

Des erreurs ont été constatées et il convient d'apporter des modifications sur 3 lignes différentes, Pour un meilleur suivi, l'ensemble des tarifs seront repris dans cette délibération,

Il avait été acté une augmentation à partir du 1^{er} mars 2026 de :

- 1,3 % pour les résidences Saint Christophe et Les Brains et le tarif photocopie à la résidence Bon accueil
- 1,04 % pour les loyers de la résidence Bon accueil (soumis à l'indice IRL)
- 0,86 % pour les autres services de la résidence Bon accueil

Vu la délibération du 09/02/2026 relative aux tarifs des résidences pour personnes âgées ;

Vu l'arrêté du 24 décembre 2025 pris conjointement par Monsieur Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique et La ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées, relatif aux prix du socle de prestations et des autres prestations d'hébergement délivrés par certains établissements accueillant des personnes âgées (NOR : ECOC2531670A) ;

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré à :

Oui	17
Non	0
Abstention	0
Non comptabilisé	0
Total	17

DÉCIDE DE :

- Valider les tarifs à compter du 1^{er} mai 2026 pour les résidences Saint Christophe et Les Brains

	2025		2026	
	Les Brains	St Christophe	Les Brains	St Christophe
Repas scolaire adultes (AVS, enseignant)		9,88		10,01
Repas personnes extérieures, invités midi	12	12	12,16	12,16
Pension mensuelle par personne avec repas soir et midi		704,75		713,91
Pension mensuelle par personne avec		621,40		629,48

repas midi				
Portage de repas : repas sans portage et sans soupe		9,69		9,82
Portage de repas : repas sans portage		10,82		10,96
Charges locatives sans pensions		71,37		72,30
Supplément portage plateaux	2,24	2,28	2,27	2,31
Pension journalière par personne	24,63		24,95	
Pension journalière par couple	44,20		44,77	
Réduction journalière en cas d'absence déductible avec repas du soir		11,69		11,84
Réduction journalière en cas d'absence déductible sans repas du soir		9,10		9,22
Réduction journalière repas non pris, prévenu au moins 24h avant	7,19		7,28	
Réduction journalière, par personne, à partir du 10ème jour d'absence consécutives	8,99		9,11	
Réduction mensuelle téléassistance	20		20	
Repas personnes extérieures, invités enfants de 10 ans et moins midi	10,06	9,90	10,19	10,03
Animation personnes extérieures		2		2

➤ Valider les tarifs suivants, à compter du 1^{er} mai 2026 pour la résidence Bon accueil :

Les tarifs hébergement

	2025	2026
Loyer mensuel	306,43 €	309,62 €

Studio	Charges récupérables	84,56 €	85,44 €
	Charges prestations minimales	127,55 €	128,87 €
	Total	518,54 €	523,93 €
Supplément à payer à l'année pour le résident (Base de calcul : Prix du loyer 2026 – prix du loyer 2025 * 12 mois)			64,68 €
T1 Bis	Loyer mensuel	350,79 €	354,44 €
	Charges récupérables	89,93 €	90,87 €
	Charges prestations minimales	129,12 €	130,46 €
	Total	569,84 €	575,77 €
Supplément à payer à l'année pour le résident (Base de calcul : Prix du loyer 2026 – prix du loyer 2025 * 12 mois)			71,16 €
T2 1 personne	Loyer mensuel	483,78 €	488,81 €
	Charges récupérables	106,05 €	107,15 €
	Charges prestations minimales	133,78 €	135,17 €
	Total	723,61 €	731,13 €
Supplément à payer à l'année pour le résident (Base de calcul : Prix du loyer 2026 – prix du loyer 2025 * 12 mois)			90,24 €
T2 2 personnes	Loyer mensuel	483,78 €	488,81 €
	Charges récupérables	144,04 €	145,54 €
	Charges prestations minimales	233,35 €	235,78 €
	Total	861,17 €	870,13 €
Supplément à payer à l'année pour le résident (Base de calcul : Prix du loyer 2026 – prix du loyer 2025 * 12 mois)			107,52 €
T4	Loyer mensuel	665,53 €	672,45 €
	Charges récupérables	133,09 €	134,47 €
	Charges prestations minimales	239,74 €	242,23 €
	Total	1 038,36 €	1 049,15 €
Supplément à payer à l'année pour le résident (Base de calcul : Prix du loyer 2026 – prix du loyer 2025 * 12 mois)			129,48 €
Tarif logement temporaire		30 €	30 €
Garages	Petit	67,23 €	67,99 €
	Grand	73,82 €	74,59 €

Les tarifs prestations individualisables

		2025	2026
Repas en salle de restauration	Déjeuner	9,38 €	9,46 €
	Dîner	5,33 €	5,38 €
Panier repas jour férié		8,32 €	8,39 €
Extérieurs réguliers et invités	Déjeuner	11,61 €	11,71 €
	Dîner	7,83 €	7,90 €
	Déjeuner enfant	9,60 €	9,68 €



	Dîner enfant	7,85 €	7,50 €
Portage repas à domicile		2,29 €	2,31 €
Supplément à payer à l'année pour le résident (Base de calcul : Prix du repas 2026 – prix du repas 2025 * 365 jours)			47,45 €

Les tarifs prestation photocopies

		2025	2026
Photocopies	Recto A4 Noir	0,36 €	0,36 €
	Recto verso A4 Noir	0,48 €	0,49 €
	Recto A3 Noir	0,45 €	0,46 €
	Recto verso A3 Noir	0,71 €	0,72 €
	Recto A4 Couleur	0,71 €	0,72 €
	Recto verso A4 Couleur	0,97 €	0,98 €
	Recto A3 Couleur	0,97 €	0,98 €
	Recto verso A3 Couleur	1,43 €	1,45 €

Nombre de membres: 17
 Nombre de présents : 17
 Nombre de pouvoirs : 0
 Nombre de votants : 17

Signé le 28 avril 2026

Le Président du CCAS

Gilles PITON